

N° 1
Mars 2019

LE REFLET
le journal des 3 L1 FRB
de l'école européenne Bruxelles I

LE REFLET DE BRUXELLES

Édito

Le climat est un sujet brûlant en ce moment. Rien qu'à voir tous ces jeunes qui manifestent les jeudis au lieu d'aller à l'école, on comprendra que c'est un sujet qui nous tient beaucoup à cœur, à nous la nouvelle génération. Et ce n'est pas pour rien ! Le réchauffement climatique est un véritable problème, pas une chimère comme certains le pensaient encore il y a quelques années. Il touche notre planète, et dans la foulée, notre futur sur Terre. Si nous manifestons, c'est tout simplement parce que nous ne voulons pas d'un avenir où tout est sec, où la mer a recouvert une grande partie de la surface de la Terre, où les ressources de notre planète sont épuisées, où les déchets jonchent le sol, où il n'y a plus d'eau douce, où tous les animaux sont en voie de disparition, où le trou dans la couche d'ozone est un problème majeur, ... Notre planète, c'est notre avenir et celui de nos enfants. Nous voulons léguer à nos descendants un lieu de vie décent, où tout ce qui est mentionné ci-dessus n'est plus un problème.

Certes, le réchauffement climatique a aussi des causes naturelles, mais depuis la révolution industrielle, on peut observer une nette hausse de la température, hausse qui, si le phénomène était naturel, se ferait beaucoup plus progressivement. Agissons tant qu'il est encore temps !

Bonne lecture,

Brune Lapalus
Rédactrice en chef



©Unsplash

La chasse vs le braconnage

Découvrez une confrontation entre deux mondes, deux opinions, deux façons de faire : l'horreur du braconnage face au respect de la nature que la chasse s'efforce de prendre en considération. L'objectif ? Démontrer que la chasse n'est pas aussi cruelle qu'on pourrait le penser, et nous sensibiliser au sort des animaux victimes de braconnage.

P. 6–7

La pollution des océans

Un septième continent flottant aussi grand que toute la surface des océans de notre planète entièrement constitué de déchets. Cela semble invraisemblable non ? C'est pourtant ce que vous allez découvrir dans cette enquête où vous serons dévoilés des chiffres exorbitants sur la pollution des océans.

P. 4–5

Camille Thomas ou la passion farouche du violoncelle

Camille Thomas, dans une interview exclusive, nous révèle les débuts de sa brillante carrière de violoncelliste. Découvrez le chemin d'une musicienne acharnée, rigoureuse, perfectionniste et surtout douée d'un talent extraordinaire.

P. 12



YouTube se rebelle contre l'article 13

Les véritables raisons de la mobilisation

Le 12 septembre 2018, le Parlement européen a voté en faveur de la très sensible réforme du droit d'auteur, objet d'une bataille sans fin entre artistes et éditeurs de presse d'une part, et géants du web d'autre part.

Le principal objectif est de régler le droit d'auteur à l'ère du numérique. Le principe de la réforme est d'inciter les plateformes, comme YouTube, détenue par Google, à mieux rémunérer les créateurs de contenus (article 13), mais aussi de créer un nouveau « droit voisin » pour les éditeurs de presse (article 11), qui doit permettre aux éditeurs de presse de se faire rémunérer lors de la publication en ligne de leur production.

Article 13

Le principe de blocage automatique obligera les géants du Net (voir YouTube, Google etc...) à retirer les contenus soumis au droit d'auteur défini par leurs utilisateurs. Les ayants droit peuvent ensuite choisir de laisser le contenu en ligne, mais l'hébergeur devra leur reverser une partie des profits générés par ce contenu.

Mobilisation des Youtubeurs

Le PDG de YouTube, Susan Wojcicki, a demandé fin octobre aux Youtubeurs de s'engager à ses côtés contre le projet européen, qui vise à inciter les géants du net à mieux rémunérer les auteurs de contenus originaux.

Les prochaines étapes

Ce vote ouvre la voie aux négociations avec le Conseil de l'UE (représentant les 28 États Membres, déjà parvenus à un compromis le 25 mai) et la Commission européenne, afin de s'entendre sur un texte définitif.

Elouan Alhaddef et Isshak Kazzou

Implications pour les plateformes

L'Article 13 du projet de directive exigerait que les sites de partage de contenu (réseau social, service de publication en ligne) déploient une technologie qui bloque automatiquement les contenus protégés par le droit d'auteur.

Critiques

Cet article pourrait empêcher des millions de personnes, allant des créateurs aux utilisateurs, de mettre en ligne des contenus sur des plateformes telles que YouTube. Pour certains, c'est un système de filtrage arbitraire, qui ne tient pas complètement compte des droits des utilisateurs en ce qui concerne les exceptions au droit d'auteur. L'article 13 menace des centaines de milliers d'emplois de créateurs européens, d'entreprises, d'artistes et de ceux qu'ils emploient.

Tuer le cyber-harcèlement dans l'œuf !

Le cyber-harcèlement est une forme de harcèlement qui se produit sur tout ce qui est technologique (harcèlement par sms, sur les réseaux sociaux etc.). Nous connaissons déjà le harcèlement scolaire chez les jeunes, mais maintenant que les ados sont sur les réseaux sociaux de plus en plus tôt, le cyber-harcèlement est devenu un phénomène de plus en plus fréquent. Il entraîne beaucoup de dépressions, de perte de confiance en soi et de suicides, et c'est pourquoi il faut être vigilant.

Il y a différents types de cyber-harcèlements et différentes manières de se faire cyber-harcèler. Les plus fréquentes sont :

- L'usurpation d'identité : quelqu'un s'approprié une autre identité et vient te parler en se faisant passer pour quelqu'un d'autre ; finalement, cela tourne souvent en du cyber-harcèlement ;
- Le Doxing ou Documents tracing : quelqu'un essaye de savoir le maximum de choses sur toi (où tu vis, où tu vas à l'école, quel âge tu as, etc.) grâce à ce que tu postes sur les réseaux sociaux ;
- Le Swatting : des gens qui ne t'aiment pas t'appellent en anonyme pour te rabaisser ou t'insulter à plusieurs reprises ;
- Le Revenge Porn : une relation finit mal (que ce soit avec tes amis ou ton copain) et la personne avec qui tu as eu des problèmes se venge en postant des photos intimes ou humiliantes de toi ;
- Les messages haineux, les piratages.

Le **témoignage** que nous avons recueilli fait froid dans le dos : Caroline*, une adolescente de 14 ans, a accepté de nous raconter l'enfer qu'elle a subi. (* le prénom a été modifié)

Qu'est-ce qu'on te faisait ?

C : On me disait qu'il fallait que je me suicide, que ce serait mieux pour tout le monde. On m'insultait de tous les noms sur les réseaux sociaux et on me téléphonait tout le temps quand j'étais chez moi, et quand je répondais, ils rigolaient juste et raccrochaient.

Ça a duré combien de temps ?

Toute ma deuxième secondaire. (*dans le système belge = la première humanité, ndlr*)

Comment tu réagissais face à ça ?

C : Au début je me défendais et je répondais avec des insultes car je croyais que c'était juste des gens qui avaient envie de m'embêter. Je ne voulais pas me laisser faire mais je ne savais pas que ça allait empirer... Après, quand j'ai vu l'ampleur que ça a pris, j'ai essayé d'ignorer les messages. Dans le même temps, je pensais qu'ils avaient raison quand ils disaient que je ne servais à rien.... Et j'ai tenté de me suicider.

SOCIÉTÉ — MÉDIAS

Tu en avais parlé aux gens autour de toi ?

C : J'en avais parlé seulement à une de mes amies qui me disait qu'ils allaient arrêter et que c'était juste pour rigoler. Elle pensait que je me prenais la tête pour rien... Du coup, j'ai arrêté de lui parler de ça. Même si le harcèlement devenait de plus en plus grave, je ne lui en parlais pas parce que, quand je passais du temps avec elle, je n'avais pas envie de parler ça.

Et à tes parents ou ta famille ?

C : Non, il y a des moments où je voulais en parler, mais je n'y arrivais pas.

Ça va mieux maintenant ?

Oui. Après ma tentative de suicide, mes parents (même s'ils avaient déjà remarqué que quelque chose n'allait pas) m'ont emmenée parler à des gens pour qu'ils m'aident. J'ai quitté tous les réseaux sociaux, nous avons déménagé et j'ai changé d'école. Mes parents ont donc tout fait pour que j'aille mieux. Effectivement ça va beaucoup mieux : j'ai de nouveaux amis et je suis beaucoup plus vigilante, que ce soit avec mes amis ou sur les réseaux sociaux (je les ai enlevés).

Comment éviter tout ça ?

- N'acceptez pas n'importe qui sur les réseaux sociaux, c'est très important.
- Dès que quelqu'un commence à vous embêter, que vous connaissiez la personne ou pas, bloquez-la.
- Faites attention à ce que vous publiez ou à ce que vous envoyez, que ce soit des messages, photos ou vidéos, etc...
- Dès qu'il y a un début de harcèlement, parlez-en directement pour éviter d'être seul(e) face à ce problème si ça empire.
- Et parfois, la meilleure des solutions est de tout simplement ne pas avoir de réseaux sociaux !

Lina De Reymaecker



D.R.

**Humeur****Les fake news menacent la société**

C'est révoltant de savoir que les médias de qualité rivalisent avec des sites de désinformation grossière. Il est beaucoup moins coûteux de produire des contenus sensationnalistes par centaines que de produire des informations vérifiées et approfondies. Selon les éditeurs de presse, cela met en danger leur modèle économique.

Ces sites diffusent ce que l'on appelle "fake news". Ce terme désigne une information délibérément fautive diffusée dans le but de manipuler l'opinion publique et de déstabiliser une institution, un Etat ou un processus démocratique. Une fake news a 70% de chances supplémentaires d'être retweetée et se répand 6 fois plus vite qu'une information vérifiée. Facebook est devenu le vecteur privilégié d'organisations malveillantes, parfois orchestrées directement par des Etats. Ce fut le cas lors de la présidentielle américaine de 2016, dont les résultats ont été influencés en faveur de Trump par des « fermes à trolls » soutenues par le Kremlin (la Russie).

C'est choquant car cela menace la démocratie. Les gens sont ciblés et manipulés. Les fake news ont l'apparence de nouvelles sérieuses mais en réalité ce sont des gros titres, des images chocs qui en appellent à l'émotion et non à la raison.

La presse sérieuse vit des contributions de ses abonnés alors que les fake news sur les réseaux sociaux génèrent de gros revenus publicitaires. La presse sérieuse n'a pas les moyens de lutter, ce qui est très inquiétant.

Il y a pourtant plusieurs façons de contrer la désinformation : la voie législative (la France), l'(auto)-régulation des réseaux sociaux (la commission européenne) ou la sensibilisation et l'éducation aux médias (la Belgique).

Ester Spoomans

Le Reflet

Rédactrice en chef : Brune Lapalus

Adjoint à la rédactrice en chef : Isshak Kazzou

Journalistes (assistés par Jean Rebuffat et Annick Dabeye) :

Céline Alaga, Miles Albanais-Cuber, Élouan Alhaddef, Alexandra Bou, Isis Boulanger, Sorrelle Crowe, Ilias Delehay, Ariane Demur, Lina De Reymaecker, Alexandre Dupuis, Aïtana Fernández Cortes, Márk Lengyel, Thomas Lesniarek, Isshak Kazzou, Nathan Richaud,

Ester Spoomans, Nicoló Terruso et Charlotte Wirtz,

Logo : Isis Boulanger

Mise en page : Brune Lapalus et Sara Ledoux

Support : Anaëlle Delperdange, Diego Herman Montero, Leo Lorenc et Loïc Rousseau

Maltraitance animale: que faire?

Découvrez des alternatives simples pour changer la donne !

L'humanité compte désormais plus de 7 milliards d'humains qui consomment 10.000 kg de viande par seconde. Pour parvenir à ce nombre exorbitant, l'élevage intensif et l'abattage industriel sont devenus la norme. Avons-nous des alternatives ?

Prenons l'exemple du porc pour lequel il existe 3 systèmes d'élevage : en bâtiment sur caillebotis, sur paille ou en plein air. Le premier type est le plus répandu, car il nécessite le moins de main d'œuvre et d'espace. Le deuxième nécessite d'avoir de la paille et demande donc davantage de main d'œuvre, tout comme le troisième qui nécessite aussi de disposer de grandes surfaces de terrain. Les deux derniers systèmes sont souvent liés à des démarches qualitatives avec des prix plus élevés et un rendement moindre.

GAIA, l'association belge de défense des animaux, a également mis en évidence certaines pratiques liées à l'élevage intensif, comme la castration à vif des porcelets, l'espace insuffisant et les queues et dents coupés, pourtant interdits par la réglementation européenne, mais toutefois autorisés dans certains cas.

Une fois l'engraissement du porc terminé, direction l'abattoir, ce qui entraîne parfois de très longs trajets pour des raisons économiques. Lors de ces trajets, les animaux stressent et certains se blessent. Avant l'abattage, des chocs électriques (ou du gaz) sont administrés aux porcs pour les étourdir mais ça ne fonctionne pas toujours...

Avons-nous des alternatives ? Oui, réduire sa consommation de viande, privilégier la production locale et tenir compte du bien-être de l'animal. Il y a également une option qui provoque beaucoup de débats et de questionnements : être végétarien... Le végétarisme a certes des qualités mais également des défauts. Quand on est végétarien, il faut savoir se nourrir sainement et remplacer les protéines animales correctement. Ces protéines se retrouvent facilement dans les graines, les céréales (lentilles, avoine, blé, quinoa...). Si on ne consomme pas les bonnes protéines mais uniquement des féculents par exemple, c'est très mauvais pour la santé si on en mange excessivement.

Être végétarien, ça implique aussi de ne pas manger de poisson... Pourtant, de nombreuses personnes végétariennes consomment aussi du poisson. C'est une erreur de jugement car on retrouve aussi des protéines animales dans le poisson ! Alors, si vous êtes végétarien, soyez-le jusqu'au bout !

Si vous ne souhaitez pas devenir végétarien, mais que voulez tout de même agir, c'est possible. Il vous suffit de réduire légèrement votre consommation de viande : par exemple, au lieu de manger de la viande tous les jours (ce qui, au passage, est mauvais pour votre santé), consommez-en de deux à trois fois par semaine !



Si tout le monde faisait un petit geste, cela éviterait les dérives de l'élevage industriel : des animaux stressés, mutilés (l'ablation des queues et des dents ne serait plus nécessaire), les animaux blessés pendant le trajet ne seraient pas trainés par une patte jusqu'à la chaîne d'abattage et les animaux pas encore anesthésiés ne seraient plus égorgés ou ébouillantés vivants. Un rôti de meilleure qualité pour nous, et une vie meilleure pour eux !

Aïtana Fernández Cortes et Charlotte Wirtz

ENVIRONNEMENT

L'océan, une poubelle ?

Le 7^e continent : c'est le nom donné à l'ensemble formé par tous les amas de déchets flottant sur l'eau. Il en existerait cinq : un en Atlantique Nord, un en Atlantique Sud, un dans l'Océan Indien, un dans le Pacifique Nord et un dans le Pacifique Sud. On estime que chaque minute, 80 à 120 tonnes de déchets finissent en mer ; une grande partie de ces déchets sont des matières plastiques. Alors que les débris les plus gros s'accumulent sur les fonds marins, ceux qui flottent sont entraînés par les courants, se rencontrent et s'accumulent dans les grands courants circulaires (gyres subtropicaux).

Quels sont les effets de cette pollution plastique sur l'environnement et sur l'homme ?

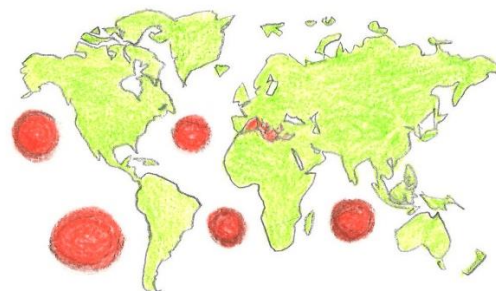
On estime que la mauvaise gestion des déchets ménagers ou municipaux a été responsable en 2010 de 5 à 13 millions de tonnes de pollution plastique dans les océans. Ce qui est plus préoccupant encore, c'est que ce chiffre pourrait être multiplié par 10 en 2025. Ainsi, 130 millions de tonnes de plastique pourraient être annuellement déversées dans les océans.

ENVIRONNEMENT

La plus grande zone polluée serait située dans le Pacifique Nord et ferait 3,4 millions de kilomètres carrés, soit près de 6 fois la taille de la France (sachant que la Belgique entre 21 fois dans la France) et un tiers des Etats-Unis et bientôt la taille de l'Europe si rien n'est fait d'ici 20 ans. Pour bien se rendre compte de l'urgence de la situation, il faut savoir que la superficie du 7^e continent dans et hors de l'eau recouvrirait en équivalence plus que la surface totale des océans.

Les solutions : favoriser une prise de conscience et faire changer les comportements.

Par exemple, le Néerlandais, Boyan Slat, avec son projet « Ocean Cleanup » (« nettoyage des océans », en anglais), a sensibilisé des millions de personnes à la pollution plastique des océans. Il a imaginé des barrières flottantes à l'image des filets de pêche pour nettoyer les océans des déchets plastiques. Son projet va être mis en place dans le Pacifique, là où se trouve la plus grande plaque de déchets entre Hawaï et la côte californienne. Une trentaine de barrières mesurant d'un à deux kilomètres de long seront mises à l'eau. Elles ne seront pas attachées au fond marin mais à une ancre flottante de 12 mètres de long qui évoluera dans l'eau avec les déchets en plastique, au gré des courants. « Pour attraper le plastique, il faut agir comme le plastique », a lancé M. Slat lors de sa présentation. Grâce à ces innovations, il espère nettoyer 50% de la grande plaque de déchets du Pacifique d'ici cinq ans. Chez nos voisins français, il existe l'Expédition 7^e Continent, qui a pour objectif de faire connaître plus en détail l'ampleur de cette pollution. Elle permet de faire progresser la compréhension globale du phénomène de plastification des océans. L'équipe réalisera un documentaire tout au long de l'expédition qui sera suivie par différents médias au cours des étapes importantes (radio, TV,...).



Dessin : © Alexandra Bou

Des conférences de presse seront également organisées au départ et à l'arrivée de la mission. De plus, plusieurs classes de collège et lycée de plusieurs pays de l'UE vont pouvoir suivre l'expédition.

Mais la véritable solution serait sans aucun doute de changer nos habitudes quotidiennes. Cela commencerait par l'adoption de gestes simples.

Si nous cessons de jeter du plastique dans la mer aujourd'hui, nous pourrions retrouver l'écosystème de départ d'ici environ 50 ans. Il existe des solutions de tri et de recyclage pour endiguer le phénomène. En France, l'interdiction des sacs plastiques dans les supermarchés a finalement été mise en œuvre en juillet 2016, après dix années de discussions. En Belgique, c'est depuis décembre 2017 que les sacs en plastique sont interdits dans les commerces. Et d'autres pistes sont explorées, comme par exemple certains magasins bios qui ont récemment décidé de ne plus commercialiser l'eau vendue en bouteille. Néanmoins, les chercheurs considèrent d'ores et déjà qu'il sera impossible de débarrasser complètement les océans des déchets plastiques.

Alexandra Bou

ENVIRONNEMENT ET TECHNOLOGIE

La voiture du futur

La voiture a toujours fait rêver ! Déjà la voiture électrique est une grande avancée dans l'automobile. Mais une question se pose : à quoi ressemblera notre véhicule quotidien dans les prochaines années ?

Deux scénarios possibles

Le premier scénario consiste à rendre toutes les voitures entièrement électriques. Elles ne dégageront donc pas de fumée ou de gaz, ce qui ne les empêchera pas de monter à plus de 100 km/h en moins de 3 secondes. Grâce à des batteries miniatures situées à l'avant et à l'arrière du véhicule, elles auront plus de 600km d'autonomie. La conception de la voiture électrique n'est malheureusement pas propre. En effet, les centrales fonctionnent souvent au charbon ou à l'énergie nucléaire. Il y a une alternative, le moteur à hydrogène qui lui, produit sa propre électricité à partir d'une réaction chimique entre l'oxygène et l'hydrogène. Ce type de moteur ne rejette que de l'eau mais pour produire de l'hydrogène, il faut du pétrole ou du charbon.

Bref, si l'on veut que la voiture du futur soit propre, l'électricité devra être produite à partir d'énergie renouvelable.

Le deuxième scénario est la voiture autonome, une voiture sans chauffeur grâce à des caméras vidéo qui détectent les obstacles, les autres véhicules et les piétons. Des experts pensent qu'à partir de 2020, des voitures autonomes rouleront en ville.

Par contre, personne ne sait si un trafic entièrement automatisé verra le jour. Pourquoi ? Parce que le risque zéro n'existe pas ! Qui va payer si une voiture dérape et heurte une vitrine ou percute un piéton ? Logiquement, le responsable est le constructeur puisqu'il programme le logiciel qui la conduit. Le 19 mars 2018, à Tempe (Arizona), un véhicule autonome, testé par Uber, a percute un cycliste qui est mort sur le coup.

La technologie de la voiture autonome n'est donc pas encore au point. L'avenir de la voiture reste encore incertain mais cette technologie, c'est sûr, n'en finira pas d'évoluer !

Alexandre Dupuis et Ilias Delehay

Braconnage vs chasse

Voici notre format exclusif : deux opinions confrontées dans deux articles engagés sur des sujets qui font polémique.

L'horreur du braconnage est-elle comparable au sport respectueux qu'est la chasse? Le braconnage a-t-il des raisons que l'on ignore ?

À vous de décider, mais voici déjà de quoi vous faire réfléchir.

Le braconnage, toujours aussi terrible !

Ces dernières années, le pillage des ressources naturelles n'a cessé de s'accroître à une cadence alarmante. Des espèces de faune sauvage sont menacées ; des millions d'animaux sont illégalement braconnés pour être vendus comme mets alimentaires, souvenirs pour touristes, ornements, amulettes, bibelots de luxe ou encore ingrédients pour remèdes !

Ces activités, pour lesquelles aucun signe de ralentissement significatif n'est observé, représentent aujourd'hui une grave menace pour la survie et la conservation de nombreuses espèces animales. Chaque année, en moyenne, des dizaines de millions de requins, 100 000 pangolins, 20 000 éléphants, 1 000 rhinocéros ou encore une centaine de tigres sont tués pour leurs ailerons, écailles, ivoire, cornes ou fourrure. Ces produits sont très demandés en Chine et au Vietnam, et rapportent surtout beaucoup d'argent à ceux qui les revendent. Par exemple en Asie, 1 kg de poudre de corne de rhinocéros s'achète à 70 000€ !

Aujourd'hui, le braconnage des espèces sauvages est le 4^e marché illégal, après la drogue, la contrefaçon et le trafic d'êtres humains dans le monde.

Il y a donc urgence à agir plus fermement. Certaines mesures relèvent de la responsabilité des États. Ainsi certains pays ont opté pour une militarisation de la lutte anti-braconnage en renforçant les puissances de feu de leurs rangers, en formant ces derniers à l'utilisation d'une technologie réservée aux forces armées (imagerie thermique, drones, appareils à vision nocturne, etc.) D'autres pays ont, quant à eux, durci leurs sanctions afin d'élever le trafic d'espèce sauvage au rang d'infraction grave. Cependant, ces initiatives ne suffiront pas, à elles seules, à stopper ce marché illégal tant que d'autres marchés existeront.

Certaines mesures relèvent simplement d'une prise de conscience collective. C'est simple : si nous n'achetons pas de produits provenant d'animaux braconnés, ces derniers ne mourront pas!

Je trouve ça inadmissible de tuer et torturer des animaux innocents uniquement pour gagner de l'argent, faire du bénéfice. Les animaux sont des êtres sensibles, et même s'ils ne sont pas tout à fait comme nous, ils ressentent tout aussi bien la douleur, et leur faire subir de tels sévices est totalement inhumain et immoral.

Vous aimeriez, vous, que l'on vous arrache les cheveux ou la peau pour les revendre à des touristes ? Ou que l'on vous prenne en chasse pour le simple plaisir morbide qu'ont les hommes de tuer ?

Non bien sûr ! Et pourtant c'est ce que des millions d'animaux subissent chaque année, quand on leur arrache leurs cornes, défenses ou fourrure ou qu'on les tue lors d'une chasse.

Je sais parfaitement que l'on tue aussi des animaux pour manger, et que les animaux souffrent s'ils n'ont pas été bien anesthésiés avant de passer à l'abattoir, ce que je trouve aussi horrible. Mais dans ce cas-ci, nous tuons les animaux pour nous nourrir, pour notre survie, et non pas pour, comme je le disais ci-dessus, le simple plaisir de tuer ou pour gagner de l'argent.

Les animaux sont des êtres sensibles, et si vous désirez profiter de leur beauté en manteaux ou en bijoux, réfléchissez-y à deux fois. Car si l'art ou le rire est propre à l'homme, la douleur, elle, ne l'est pas. Et personne, je dis bien personne, ne mérite de souffrir pour une quelconque raison.

Sorrelle Crowe



Une journée à la chasse

La chasse est une activité stricte et réglementée, qui se transmet souvent de père en fils ou de mère en fille.



© Bernard Richaud

Il faut avoir minimum 12 ans pour participer à une chasse. C'est un loisir qui sert aussi à réguler la densité d'animaux dans les forêts et les campagnes.

Les chasseurs peuvent recevoir des amendes s'ils ont tué trop ou pas assez d'animaux, car il y a un quota à respecter. Le quota varie chaque année en fonction du nombre d'animaux qui se trouvent sur les terres.

LE REFLET DU MOIS

S'il y a un dépassement des quotas, ce sera considéré comme du braconnage.

La chasse ou les chasses ?

Il a différents modes de chasse :

– La chasse à l'approche:

Le chasseur est seul, il marche en silence à bon vent pour parvenir à portée d'un tir de l'animal.

– La chasse en battue :

La battue est dans un espace encadré par des chasseurs placés sur des lignes. Dans cet espace se trouvent des rabatteurs avec des chiens qui vont rabattre les animaux vers les lignes où les chasseurs sont postés.

– La chasse au furet :

Le chasseur lâche le furet dans un terrier de lapin pour le faire sortir.

– La chasse à courre:

La chasse à courre se pratique à cheval, avec des chiens et sans armes à feu. On poursuit un animal (généralement un cerf, sanglier ou lièvre) jusqu'à sa prise.

La meilleure saison pour chasser le gibier est approximativement de septembre à décembre, mais comme le quota, la période de chasse varie chaque année.

Une journée de chasse en battue

Comment se passe une journée de chasse en battue ? Le chef de chasse et les chefs de ligne arrivent à 8h, 8h30 et les autres chasseurs arrivent à leur tour. A 9 h, ils se réunissent pour débiter la chasse.

9 h 30 : départ des chasseurs en voiture à destination de leurs lignes.

9 h 45 : réunion des rabatteurs

10 h 30 : départ des rabatteurs

11 h : début de la chasse

12 h 30 : la chasse est terminée, tout le monde a droit à une pause déjeuner bien méritée !

Et rebelote jusqu'au soir, où tout le monde se réunit à dix-neuf heures trente pour le tableau de chasse.

Le tableau de chasse

Le tableau de chasse est le moment où l'on honore les animaux que l'on a tués. Des cors de chasse jouent à ce moment-là. Si on a participé à la chasse, il est obligatoire d'y être présent. Pour une question de respect, il ne faut jamais avoir quelque chose sur la tête durant le tableau de chasse.

Un témoignage

J'ai participé récemment à une chasse en tant que rabatteur. Il y avait environ 60 chasseurs. Le tableau de chasse se composait d'un cerf, de 3 chevreuils, 5 sangliers et 17 marcassins.

Je pense qu'il faut encourager la chasse, car elle sert à réguler le gibier, mais dans le respect des chasseurs, des animaux et de la nature, car la chasse, tant qu'elle est bien pratiquée, est une activité respectueuse.

On peut penser que c'est un loisir cruel, mais je considère la chasse comme un sport. Avec la chasse, on retourne à nos origines de prédateurs de la préhistoire. De plus, la chasse n'a pas que des mauvais côtés : elle sert à réguler le gibier et crée des emplois. La chasse est aussi une tradition ancestrale et conviviale, qui permet aux chasseurs de se retrouver, une fois par an pour créer des rencontres pendant un moment convivial.



© Nathan Richaud

Quant aux animaux, mourir sur le coup d'une balle est sans doute moins douloureux que de se faire découper les membres dans un abattoir. De plus, le gibier que nous tuons a passé sa vie en plein air, dans la forêt, et non pas en batterie ou dans des endroits insalubres, bourrés d'antibiotiques et collés à d'autres animaux.

Nous disons tout à l'heure que le braconnage était une horreur. Je suis tout à fait d'accord, mais réfléchissons un peu : pourquoi les gens vendent-ils des produits braconnés ? Personne n'est naïf, tout le monde sait que c'est terrible. Ces gens-là ne le font pas pour le plaisir, évidemment ! Peut-être que c'est, pour eux, la seule façon qu'ils ont trouvée de faire vivre leur famille ? Qu'en sais-je ? Bien sûr, je n'ai aucune preuve de ce que j'avance, c'est uniquement une réflexion que je me suis faite, mais peut-être que c'est le cas ! Je ne dis pas que je suis pour le braconnage, pas du tout, je pense juste qu'il faudrait y réfléchir à deux fois avant de jeter la pierre.

Enfin bref, tant qu'on ne dépasse pas le quota et qu'on respecte la faune et la flore de l'endroit où on chasse, la chasse, qu'on se le dise, est une activité totalement respectueuse qui ne devrait pas être discriminée.

Nathan Richaud

Et maintenant, à vous de décider !

Êtes-vous pour ou bien contre la chasse ? Pensez-vous que le braconnage fasse vivre des familles ? Les animaux méritent-ils des traitements pareils ? Le but premier de ce format est de vous faire réfléchir et penser, et nous espérons y être parvenus.

Quant à nous, nos avis sont partagés sur ce sujet, même si, en tant que jeunesse engagée, la plupart d'entre nous sont contre la chasse.

La rédaction

La Roumanie, à la tête de l'Union européenne

Ce 1er janvier 2019, la Roumanie succède à l'Autriche comme état membre présidant le Conseil de l'Union européenne (UE) pour six mois. Une arrivée contestée par beaucoup, dont Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne.

Pourquoi une telle inquiétude vis-à-vis de cette présidence ?

Le gouvernement roumain est actuellement totalement concentré sur des affaires de corruption qui l'ont mené à entamer une réforme judiciaire afin d'éviter des sanctions judiciaires. Cette réforme menace hélas l'indépendance de la justice.

Cela entraîne des doutes quant à la capacité de la Roumanie à faire face aux trois défis majeurs de l'UE en 2019 : le Brexit, fin mars avec la menace d'un non-deal, les élections européennes fin mai sur lesquelles planent une menace eurosceptique plus forte que jamais, et la crise migratoire, sujet hautement délicat, toujours non-résolu à l'échelle européenne.

Quels sont les objectifs de la Roumanie lors de sa présidence ?

La Roumanie assume pour la première fois la présidence du Conseil de l'UE. Son slogan : « la cohésion, une valeur européenne commune ».

La Roumanie souhaiterait ainsi durant sa présidence :

- renforcer la sécurité aux frontières ;
- défendre la politique de cohésion pour le futur budget européen
- renforcer le rôle de l'UE sur la scène internationale, particulièrement dans les Balkans et cela, aux côtés de l'OTAN.

Quelle est la situation économique en Roumanie ?

La Roumanie est l'un des pays les plus pauvres de l'UE, avec un salaire moyen brut de 970€ par mois, derrière la Bulgarie et à égalité avec la Croatie.

Depuis l'anéantissement du régime communiste fin 1989, et de façon accélérée depuis l'entrée dans l'UE, 20% de la population, principalement des jeunes, ont immigré. Cela a suscité une grave pénurie de main d'œuvre. Néanmoins, cela a engendré également de nombreux transferts d'argent vers les parents restés au pays.

La Roumanie connaît actuellement une forte croissance économique (+6.7% en 2017) et un essor impressionnant dans le secteur informatique, ce qui ferait d'elle la « Silicon Valley » de l'Europe de l'Est.

En conclusion, il faudrait éviter de préjuger de l'action de la Roumanie et de tout pays de l'Est et nouveau venu. Au contraire, il faut espérer que la Roumanie remplisse correctement son rôle en renforçant, ainsi qu'elle le souhaite, la cohésion au sein de l'UE par une augmentation de la connectivité et une réduction des disparités entre états membres.

Céline Alaga

Le « bordel » britannique

Le « Brexit » est l'abréviation de British Exit (qui veut dire « sortie du Royaume-Uni »).

Le Royaume-Uni veut diminuer les migrations sur son territoire en se coupant de l'UE. De plus, faire partie de l'Europe demande aussi de verser des frais et des taxes qui serviront à améliorer la force militaire de l'UE et permettre le commerce dans l'Europe, mais le Royaume-Uni ne veut pas payer.

La décision a été prise le 23 juin 2016 avec un vote de 75% des anglais. C'était le plus grand vote du Royaume-Uni : 51,9 % des britanniques pour le Brexit. A la suite de l'activation de l'article 50 du traité de l'Union Européenne, le Brexit a été retardé de deux ans pour éviter une « rupture brutale ».

Si le Brexit a finalement lieu en 2019, l'UE perdra ainsi un de ses trois piliers, une grande puissance militaire et l'une des plus importantes places financières au monde.

Quelles conséquences ?

Les frontières seront plus sécurisées, il y aura plus de douanes et peut être un VISA. Oui, car avant que le Royaume-Uni ne quitte l'Union européenne, il y avait la possibilité de rentrer dans le pays avec très peu de douanes (8%), mais dès qu'il quittera l'UE, le Royaume-Uni deviendra un pays indépendant, ce qui fait que tous les avantages que l'Union européenne offrait s'effaceront.

A cause du Brexit, il y aura probablement moins de visiteurs, d'étudiants, d'employés ou même d'investisseurs. Ce qui baissera la valeur de la Pound (livre) car il y aura moins de gens qui en achèteront. De plus, tous les anglais qui travaillent en dehors de la Commission Européenne devront peut-être rentrer au Royaume-Uni. Tous les employés anglais qui travaillent à la Commission pourront rester car la Commission a une règle qui dit que toute personne déjà embauchée peut rester, même si le Royaume-Uni quitte l'UE.

Une sortie payante

Mais quitter l'Union n'est pas gratuit. Le Royaume-Uni devra payer entre 55 et 60 milliards d'euros. Aucun chiffre officiel n'a été publié mais selon un haut responsable européen, la Commission l'a évalué entre 55 et 60 milliards d'euros.

M. Terruso travaille dans une institution de l'Union européenne qui représente ses villes et régions. Dans son travail quotidien, il s'occupe des conséquences « territoriales » du Brexit.

Que pensez-vous du Brexit ?

C'est une triste démarche du peuple britannique et de son gouvernement. C'est une situation « Perdant-Perdant » pour l'économie et pour les citoyens, à la fois Britanniques et Européens.

POLITIQUE

Selon vous, que va-t-il se passer ?

Je pense que le gouvernement va devoir proposer un deuxième référendum, ou alors une élection anticipée du parlement britannique pourrait se passer dans quelques mois.

Pensez-vous que le Royaume-Uni pourrait se désintégrer ?

C'est un risque très fort, notamment dans le cas d'un « Hard Brexit », c'est à dire une sortie sans accord : dans ce cas l'Écosse pourrait demander à nouveau l'indépendance.

Quel est l'avenir de l'Union des 27 ?

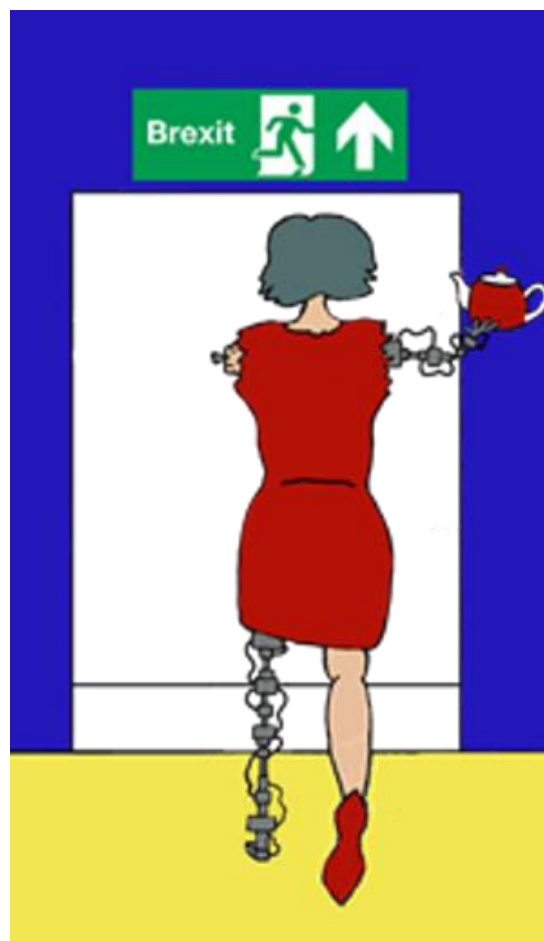
Cette sortie du Royaume-Uni affaiblit le reste de l'Union européenne ; on a perdu de l'argent et de la force politique ; le projet communautaire pourrait s'affaiblir. J'ai peur que d'autres pays ne suivent l'exemple du Royaume-Uni.

Interview de Nicoló Terruso

Dernières nouvelles

Le 12 mars, le parlement britannique a refusé l'agrément de Mme May. Puis le 13 mars, le parlement britannique a refusé le « no deal ». Le 14 mars, le parlement a voté pour un délai du Brexit. Le 21 mars, les députés ont décidé à une large majorité de donner au Parlement le contrôle des négociations du Brexit.

Miles Albanois-Cuber, Márk Lengyel,
Raphaël Massias et Nicoló Terruso



© Nicoló Terruso

SPORT

Le foot féminin, un sport en plein développement

Le foot féminin gagne énormément en popularité et de plus en plus d'équipes féminines de football sont créées (des équipes pour les enfants/adolescentes et aussi de plus en plus d'équipes professionnelles). Mais malgré tout cela, la plupart des footballeuses professionnelles doivent encore avoir un deuxième métier parce que leurs salaires sont souvent trop faibles. Le foot féminin et le foot masculin restent pour l'instant incomparables au niveau du salaire et des fans.



© Unsplash

En 2018, France Football a créé deux nouveaux trophées : le ballon d'or féminin (il en était temps puisque le ballon d'or masculin a été créé en 1956) et le trophée KOPA pour honorer le meilleur joueur masculin de moins de 20 ans. Il n'y a pas de trophée KOPA pour les femmes, ce que je ne comprends pas. Le foot féminin évolue énormément et peu à peu on essaie de diminuer l'écart qu'il y a entre le foot masculin et le foot féminin. La fédération donne l'impression de se rattraper parce qu'il n'y a jamais eu de ballon d'or féminin mais elle crée un nouveau prix uniquement pour les hommes ! Le trophée KOPA pour les femmes sera-t-il créé 62 ans plus tard comme pour le ballon d'or ?

En tout cas, c'est la Norvégienne Ada Hegerberg qui a gagné le premier ballon d'or féminin. Elle évolue au poste d'attaquante avec l'Olympique Lyonnais. Lorsque Ada a reçu le ballon d'or, Martin Solveig lui a demandé si elle savait twerker (c'est une danse qui consiste à bouger ses fesses) ce qui est très irrespectueux, sexiste et déplacé.

D'énormes différences de salaire

Pour vous donner une idée de la différence salariale entre les hommes et les femmes dans le foot : Lionel Messi est le joueur masculin le mieux payé au monde, selon les documents Football Leaks révélés par Mediapart. Les revenus cumulés de Lionel Messi au FC Barcelone atteignent plus de 100 millions d'euros brut par an. Ada Hegerberg est la joueuse féminine la mieux payée au monde, l'Olympique Lyonnais lui verse une somme de 500 000€ par an. Lionel Messi gagne donc plus de 200 fois le salaire de Ada Hegerberg par an !

Pourquoi les femmes n'entraînent jamais les hommes en sport ?

Il y a un facteur culturel : historiquement, le sport reste très masculin, autant par les pratiques que dans l'encadrement. Pierre de Coubertin est le fondateur des jeux olympiques modernes, c'était un aristocrate très en avance sur les questions pédagogiques mais très rétrograde en matière d'égalité homme/femme.

La Belgique au Championnat du monde de Hip Hop

Interview de Audrey Van Laethem par Isis Boulanger.

Nous avons eu la chance de pouvoir interviewer une des danseuses qui va représenter la Belgique au championnat du monde.

Quelle est votre parcours dans la danse ?

La danse est quelque chose que j'ai toujours eu dans le sang. Plus jeune, je dansais énormément, partout où j'allais, dès que j'entendais un quelconque rythme, je dansais. Ma piste de danse était mon salon ou ma chambre, chaque jour, mes parents avaient droit à un spectacle de danse. J'ai même retrouvé des photos de moi, jouant à des jeux de sociétés mais toujours dans des positions de danseuse !

Cependant, à cette époque-là, je ne suivais pas de cours de danse mais uniquement des cours de gymnastique. Quand je suis entrée en première secondaire, j'ai décidé de m'inscrire à mon premier cours de danse à Dance Station Center. Je suis très vite passée au niveau avancé et je me suis inscrite dans différents cours : hip-hop, ragga, girly, ... J'ai également suivi quelques cours de contemporain et de jazz. Par la suite, je me suis formée en dansant avec des amis, des mentors, j'ai dansé dans des clips, pour des événements, ... C'est en dansant à gauche et à droite que j'ai trouvé mon propre style. Je n'aimais pas la danse à 100%

Le sport a été construit autour d'une forme de sexisme. Lors des jeux olympiques de Rio en 2016, au stade des demi-finales, il y avait 56 équipes en tout. Sur ces 56 équipes, seulement 4 équipes (toutes féminines) étaient entraînées par des femmes, soit à peu près 7%.

Pour revenir au football, une seule femme en France a déjà entraîné une équipe professionnelle masculine de foot. Le pas a été franchi en 2014 par Corinne Diacre qui a entraîné un club de Ligue 2 : Clermont Foot.

N'oubliez pas de suivre la coupe du monde de football féminin qui débutera le 7 juin 2019 en France !

Ester Spoomans



Les Girls Squad

« urbaine » ou 100% contemporain/jazz ; alors j'en ai fait un petit mélange pour avoir mon propre style. Ma professeure de hip-hop de Dance Station Center, Katja, m'a vite dit que j'avais un bon « potentiel ».... J'ai donc commencé à la remplacer, à donner des stages de hip-hop chez Promosport pour Anne, la directrice de Dance Station Center. Les remplacements étaient de plus en plus nombreux, jusqu'à ce que je donne des cours

entiers et que l'on ouvre mon propre cours de « contemporain - hip-hop ».

Maintenant, je continue de donner des cours et des stages, j'ai des projets à droite et à gauche et je fais partie du groupe « Girl Squad » avec qui nous allons participer au championnat du monde de cheerleading dans la catégorie hip-hop, en avril à Orlando.

Quels sentiments ressentez-vous quand vous dansez ?

Je ne suis pas très bavarde, je ne parle pas énormément de ce que je ressens, j'ai beaucoup de mal à m'ouvrir. La danse a toujours été pour moi une échappatoire et une façon de m'exprimer. Quoi qu'il arrive, je transmets mes émotions par la danse : je suis heureuse, je danse, je suis triste, je danse, je suis en colère, je danse. Pour moi, la danse et l'art en général sont de merveilleux moyens pour partager ce que l'on ressent et pour s'exprimer. La danse est un langage très fort et à la fois très personnel. Quand je danse, je n'impose mes pensées à personne : certains voudront juste se divertir et regarder un spectacle, d'autres chercheront à tout prix l'histoire derrière cette chorégraphie, ... C'est ce que j'aime énormément, chacun est libre de faire ce qu'il veut ! De plus, la danse fait partie de nous tous. Il ne faut pas être danseur professionnel pour pouvoir danser, qui n'a jamais fait dandiner sa tête sur sa chanson préférée ? Je suis intimement convaincue que la danse est un excellent remède, qu'elle peut soigner. Je suis extrêmement timide, j'ai une peur bleue du regard des autres, j'ai besoin de toujours tout contrôler,.... Et pourtant, quand je danse, tout change, tout se modifie, ... N'y aurait-il pas un peu de magie derrière tout ça ?

Comment le groupe s'est-il créé ?

A l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve, il y a deux équipes des pom pom girl (les Wolves). Une équipe pratique le pomdance (danse avec les pompons) et l'autre le cheerleading (des figures acrobatiques). Leur coach de l'époque, Chloé Minet, est également danseuse polyvalente. En 2017, les Wolves participaient au championnat de Belgique de cheerleading dans leur catégorie respective. Chloé a vu qu'il y avait également la catégorie hip-hop et s'est lancé le défi d'y participer. La coach a donc formé une petite équipe en dernières minutes, nous étions 5. Pour la petite anecdote, j'ai été contactée une semaine avant le championnat... Quel stress ! Nous avons donc participé au championnat et malgré nos 2 petits jours de répétitions, nous avons quand même remporté la médaille d'or !

Comment êtes-vous arrivées jusqu'au Championnat du monde ?

Cette victoire nous a permis de nous qualifier pour le championnat d'Europe et du monde. Mais nous étions trop justes dans le temps pour pouvoir y participer et notre équipe était trop petite. Après cette victoire, nous avons essayé de rassembler d'autres danseuses pour remettre notre titre en jeu l'année suivante, nous étions 11, je pense.

En 2018, les Girl Squad l'emportent de nouveau ! Alors nous avons décidé de mettre les choses en place pour pouvoir nous rendre au championnat du monde à Orlando, en avril 2019. Maintenant nous sommes 20 à nous préparer pour cette expérience de folie et nous sommes plus motivées que jamais pour représenter la Belgique !

Comment se passent les répétitions ?

Nous sommes un grand groupe, alors les répétitions sont parfois un peu compliquées... Nous avons la chance d'avoir Chic a funk, une école de danse à Jambes qui nous prête sa salle, l'Original, un magasin à Namur qui nous a fait de magnifiques t-shirts, Tanel Mbina qui nous a fait notre logo et Norma_photographie qui nous fait de magnifiques photos ! Donc nous sommes vraiment bien entourées pour que les choses se passent au mieux ! Les répétitions sont assez longues ; on se voit généralement le dimanche de 14h à 20h, parfois plus, parfois moins, parfois le samedi également, ... Nous commençons par un échauffement, du renforcement musculaire (la plupart détestent ça mais c'est vraiment indispensable en danse!). Ensuite, c'est le corps de la répétition : on refait la chorégraphie, on l'améliore, on fait les placements, on refait la danse, encore et encore, ... Nos deux coaches, Steph et Chloé, ont vraiment un travail très compliqué car c'est difficile de créer et de faire des placements pour autant de monde ! Heureusement, ce sont deux filles merveilleuses qui font un travail incroyable !! Ensuite, nous travaillons des éléments techniques tels que des sauts, les pirouettes, les trépièdes, ... Toutes des figures qui rapportent beaucoup de points ! Et nous clôturons notre séance par des étirements puis nous rentrons toutes chez nous, épuisées, parées pour une bonne nuit !

Comment va se passer le championnat ?

Le mardi 23 avril, nous décollons de Bruxelles pour nous rendre à Disney World à Orlando ! Le 24, nous pouvons profiter de la journée pour nous reposer, nous « habituer » au décalage horaire et nous balader dans le parc d'attraction. Une soirée de rencontre et d'échange entre les pays participants est également organisée. Le 25, c'est le jour de la demi-finale, chaque groupe se présente au jury. Les groupes sélectionnés participent alors à la finale le vendredi 26. Le 27, nous quittons déjà Orlando pour nous rendre à Miami pour quelques jours de repos et d'activités avant de revenir en Belgique le 30 avril. Ce sera très bref mais très intense également !

A suivre :

Instagram : Girlsquadoff - Facebook : Girl Squad

On est TOUS derrière elles pour que la Belgique remporte le championnat du monde !

Isis Boulanger

Camille Thomas ou la passion du violoncelle

Tout laisser tomber pour commencer une vie de musicien n'est pas si facile que cela en a l'air. Beaucoup de gens peuvent jouer de la musique, certains ont même des dons. Mais comment peut-on d'un talent musical un métier ?

C'est ce que nous avons demandé à Camille Thomas, une violoncelliste professionnelle belgo-française de renommée internationale, première femme violoncelliste à signer pour la prestigieuse maison de disques « Deutsche Grammophon ».

Quand avez-vous commencé le violoncelle et pourquoi ?

Camille Thomas : A l'âge de 4 ans. Ma mère était pianiste. Ma sœur aînée jouait du violon. Pour m'aider à choisir ce que j'allais moi-même choisir ce que j'allais moi-même pratiquer, mes parents m'ont fait écouter différents disques sur lesquels figuraient toutes sortes d'instruments. J'ai eu un coup de foudre immédiat pour le son grave et chaud du violoncelle qui ressemble à la voix humaine et qui est tellement émouvant.

Quand avez-vous décidé de faire du violoncelle plus qu'une passion, un avenir professionnel ?

C. T. : Il n'y a jamais eu de décision à proprement parler. Dès mes premières notes, j'ai su que jouer du violoncelle serait plus qu'une passion ou un métier mais un accomplissement existentiel. La musique est quelque chose qui fait partie de moi et que je dois travailler sans cesse pour l'offrir au public. Quand je joue du violoncelle, j'ai l'impression de chanter et pour moi, la musique commence là où les mots s'arrêtent. J'essaie de parler, de raconter quelque chose au-delà de la frontière du langage. Je veux parler d'un cœur à l'autre.

Comment avez-vous modifié votre parcours scolaire pour commencer votre carrière professionnelle ?

C. T. : À 8 ans, j'ai intégré la maîtrise de Radio France avant de suivre une scolarité en horaires aménagés au Collège Octave Gréard puis au lycée Racine. J'allais à l'école le matin et au conservatoire l'après-midi. J'ai eu un bac littéraire à 17 ans avant de partir faire mes études en Allemagne.



© D.R. Ben Russel

Qu'est-ce qui vous a le plus aidée dans votre apprentissage à l'école pour vos études et votre épanouissement en tant que musicienne ?

C. T. : La joie d'apprendre, que se ce soit à l'école ou en musique et l'envie de toujours progresser. Je suis très perfectionniste et rarement satisfaite de mon travail ce qui permet de se remettre toujours en cause et d'avancer.

Quel conseil donneriez-vous à une jeune personne qui décide de faire d'un talent musical son métier ?

C. T. : Mon premier professeur de violoncelle disait toujours : « Le talent c'est 1% de génie et 99% de travail ». C'est le meilleur conseil qu'on puisse donner à une jeune personne !

Camille Thomas donne maintenant des concerts dans le monde entier, elle sera du 29 au 31 mars à Taluca, au Mexique. C'est une violoncelliste de grand talent et un très bon modèle pour de futurs musiciens.

Ariane Demur

CINEMA — À voir

Green Book

Un film extraordinaire, qui a gagné plusieurs prix aux Oscars. Il traite de la discrimination raciale aux Etats-Unis dans les années 60 d'un point de vue original : un blanc vulgaire et pas cultivé du tout est au service d'un noir distingué, intelligent, cultivé... Bref, l'inverse de l'autre !

Girl

Un sujet délicat traité avec sensibilité : un jeune garçon transsexuel, Victor / Lara, souhaite devenir danseuse étoile. Un parcours compliqué pour celui dont le corps est en pleine transformation. Un film émouvant qui nous apprend à ne pas juger trop vite.

Jusqu'ici tout va bien

Un film drôle, qui nous montre la vie dans les cités en France. Il est à jour sur ce qui se passe dans notre monde : un parisien branché qui découvre la banlieue. Très drôle, et interpellant !

Bohemian Rhapsody

Un film biographique sur le succès du chanteur Freddy Mercury et de son groupe Queen. Très émouvant, dynamique ; un casting impressionnant et des performances d'acteur époustouflantes... Les fans de Queen ne peuvent pas le louper !

Le chant du loup

Un film hyperréaliste qui se déroule dans le monde des sous-marins : la découverte d'un univers peu connu. Franchement impressionnant ! Un suspense insoutenable, un scénario palpitant ! Et un casting 5 étoiles !

La favorite

Deux dames de compagnie en concurrence auprès d'une reine folle ! Une histoire de manipulation, de jalousie et de rivalités !

Thomas Lesniarek & co